

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Votants	12
absents	03
Procurations	00

L'an Deux Mil vingt cinq

Le 20 Janvier à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **14 Janvier 2025**

PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAUULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine. CONTAMINE David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie.

ABSENTS : CHABASSIER David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.

PROCURATIONS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Convention de fourrière avec la SPA de Marsac Sur L'Isle.

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que notre commune est liée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Périgueux par une convention de fourrière signée le 19/12/2003 pour la prise en charge des animaux errants ou abandonnés, permettant ainsi à la commune de satisfaire aux obligations des articles L211-24 et suivants du Code rural.

Cette convention se renouvelle chaque année suivant les termes de son article 06.

Ainsi, il est proposé de renouveler la prestation de prise en charge des animaux errants ou abandonnés pour l'année 2025 moyennant une contribution financière de 1,05 € par habitants.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **VALIDE** la contribution financière de 1,05 € par habitants pour l'année 2025,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 20/01/2025

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250120-2025-009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2025
Publication : 29/01/2025